DB+

Frein-vapeur cartonné, Hydrosafe® avec armature

Caractéristiques techniques

	Matière
Film fonctionnel	carton (100 % papier recyclé) collé avec un film en PE
Armature	non-tissé d'armature en soie de verre

Propriété	Réglementation	Valeur
Couleur		bleu
Grammage	NF EN 1849-2	190 g/m²
Épaisseur	NF EN 1849-2	0,23 mm
Coeff. de résistance diffusion vapeur µ	NF EN 1931	10 000
Valeur Sd	NF EN 1931	2,30 m
Valeur Sd hygrovariable	NF EN ISO 12572	0,40 - 4 m
Valeur Hydrosafe	DIN 68800-2	2 m
Réaction au feu	NF EN 13501-1	Euroclasse E
Étanchéité à l'eau	NF EN 13984	Performance non determinée
Étanchéité à l'air	NF EN 12114	effectué
Force de traction max. longit./transv.	NF EN 13859-1 (A)	550 N/5 cm / 420 N/5 cm
Allongement en traction longit./transv.	NF EN 13859-1 (A)	5 % / 5 %
Résistance à la déchirure longitud./transv.	NF EN 13859-1 (B)	70 N / 70 N
Durabilité après vieillissement artificiel	NF EN 1296 / NF EN 1931	réussi
Résistance à la température, permanente	EN 1109, EN 1296, EN 1297	jusque +40 °C
Conductivité thermique		0,04 W/(m·K)
Marquage CE	NF EN 13984	existant

Application

À utiliser pour parois ouvertes à la diffusion de vapeur d'eau comme les toitures, les murs, les plafonds et planchers, mais également après modélisation pour les parois fermées comme les toitures à faible pente et/ou végétalisées.

Conditionnement

Art. n°	Long.	Larg.	Contenu	Poids	Unité d'emballage	Récipient	Code GTIN
10081	100 m	0,75 m	75 m²	14 kg	1	24	4026639011039
10084	50 m	1,05 m	52,5 m²	10 kg	1	42	4026639011114
10086	50 m	1,35 m	67,5 m²	13 kg	1	42	4026639011121
10087	50 m	1,7 m	85 m²	16 kg	1	42	4026639011343
10088	50 m	2,75 m	137,5 m²	26 kg	1	20	4026639011077

Avantages

- ✔ Protection élevée contre les dégâts au bâtiment et les moisissures, même en cas d'apport d'humidité imprévu, grâce à sa résistance à la diffusion hygrovariable
- ✔ Chantiers hivernaux sûrs grâce à la fonction Hydrosafe®
- ✔ Est compatible avec tous les isolants fibreux (également isolants insufflés)
- ✔ Solution écologique pour l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment
- ✔ Excellents résultats lors du test de nocivité, contrôle réalisé selon ISO 16000

Conditions générales

La membrane DB+ est à poser parallèlement ou perpendiculairement à la structure porteuse (par exemple des chevrons), peu importe que la face imprimée soit visible ou non. Elle ne peut pas être posée fortement tendue.
En cas de pose perpendiculaire l'écart entre les éléments porteurs doit être limité à 100 cm. Après la pose, du côté intérieur, un lattage transversal avec un entraxe maximal de 65 cm doit soutenir le poids de l'isolant. Si lors de l'utilisation d'isolants thermiques sous forme de rouleaux et de panneaux, les raccords réalisés avec du ruban adhésif risquent de subir des charges de traction prévisibles, par exemple à cause du poids de l'isolant, il convient d'ajouter une latte de soutien sur le chevauchement collé. Une autre possibilité consiste à consolider le chevauchement collé ruban adhésif collé par des bandes de ruban adhésif collés perpendiculairement tous les 30 cm environ.

Les collages étanches à l'air sont uniquement possibles moyennant une pose sans plis des freins-vapeur. Evacuer rapidement l'excès d'humidité de l'air ambiant (par exemple durant la phase de construction) par une ventilation systématique et constante. Les courants d'air occasionnels ne suffisent pas à évacuer rapidement du bâtiment les grandes quantités d'humidité dues aux travaux de construction; installer éventuellement un déshumidificateur de chantier.

Pour éviter la formation de condensation, le collage étanche à l'air de la membrane DB+ devrait se faire immédiatement après la mise en oeuvre de l'isolation thermique. Cela s'applique tout particulièrement aux travaux en hiver.

En complément avec des isolants insufflés
DB+ peut aussi servir de couche de retenue pour les isolants insufflés en tout genre. Son non-tissé d'armature veille à une forte résistance à la traction lors de l'insufflation. La pose parallèlement à la structure porteuse offre l'avantage que le joint se trouve sur un support solide et est donc protégé. Les agrafes devraient être alignées sur les bois de la construction pour que les membranes ne s'arrachent pas à ce niveau lors de l'insufflation.
Pour éviter la formation de condensation, l'isolant insufflé devrait être mis en place immédiatement après l'achèvement de la couche d'étanchéité à l'air. Cela s'applique tout particulièrement aux travaux en hiver.

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes missions)

Les faits exposés ici font référence à l'état actuel de la recherche et de l'expérience pratique. Nous nous réservons le droit de modifier les constructions recommandées et la mise en œuvre et de perfectionner les différents produits, avec les éventuels changements de qualité qui y seraient liés. Nous vous informons volontiers de l'état actuel des connaissances techniques au moment de la pose.

Pour de plus amples informations sur la mise en œuvre et les détails de construction, consultez les recommandations de conception et d'utilisation pro clima. Pour toute question, vous pouvez téléphoner au service technique pro clima au +33 1 86 37 00 45.

MOLL
bauökologische Produkte GmbH
Rheintalstraße 35 - 43
68723 Schwetzingen
Germany
Téléphone : +33 1 86 37 00 70
eMail: info@proclima.info